

Distribution: limitée

UNESCO/BIE/C.56/3
Genève, le 15 décembre 2007
Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23–25 janvier 2008

**PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET
DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE 2008**

7.1

CADRE GÉNÉRAL DE PROGRAMMATION

INTRODUCTION

1. L'année 2008 exigera beaucoup du BIE puisque, en plus de ses activités habituelles, le Bureau organisera, en coopération avec les parties prenantes, la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Afin de tirer le meilleur parti des ressources existantes pour la préparation et l'organisation de la CIE, chaque programme du BIE sera « mobilisé » pour contribuer intellectuellement, de différentes manières et avec différentes modalités, au travail de la Conférence.

2. En 2008, comme par le passé, le BIE espère remplir la mission qui lui a été confiée par la Conférence générale de l'UNESCO, c'est-à-dire être « l'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus des programmes d'enseignement et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes ». La nature et les fonctions des instituts de l'UNESCO sont clarifiées dans le document 33 C/19 « Principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres de l'UNESCO (catégorie 1) et des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) ». De plus, dans le cadre de la réforme du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, la « fiche d'identité » des instituts de l'UNESCO pour l'éducation est présentée de la manière suivante :

Caractéristiques :

Entités spécialisées en matière de recherche et de formation
Centres d'innovation et de compétence dans un domaine fondamental (« core subject/mission »)
Dépositaires et sources de connaissances
Laboratoires d'idées pour la réforme et le changement
Centres documentaires de référence (« clearing house »)

Fonctions :

Assurer la formation et le développement des capacités aux niveaux interne et externe
Créer, transférer et diffuser des connaissances
S'engager dans une planification conjointe avec les Divisions du Siège, avec des responsabilités partagées
Harmoniser la planification des instituts avec les plans régionaux
Coordonner avec le Siège et les Bureaux régionaux
Collaborer avec les organisations proches de leur champ d'expertise.

3. 2008 représente la première année d'exécution du 34 C/4, du 34 C/5 ainsi que de la nouvelle stratégie du BIE pour 2008–2013. Le cadre général de programmation est donc fixé par ces documents fondamentaux. Dans un souci de cohérence, les projets et activités prévus sont présentés à partir des résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal, comme indiqué dans la résolution 34 C/5 adoptée par la Conférence générale (voir ci-dessous). Les principes clés guidant la nouvelle stratégie du BIE pour 2008–2013 sont également indiqués pour donner la perspective de programmation à moyen terme. La Stratégie elle-même sera présentée sous forme de projet au Conseil du BIE pour examen et approbation lors de la 56^e session en janvier 2008.

Résolution adoptée par la 34e session de la Conférence générale de l'UNESCO

La Conférence générale,

Prenant note du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice 2006-2007,

Reconnaissant l'importance du rôle que le BIE, institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus des programmes d'enseignement et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes, joue dans la réalisation du grand programme I,

1. Demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009:

a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I, l'accent étant mis en particulier sur les besoins de l'Afrique, l'égalité entre les sexes, les PMA, les PEID ainsi que les groupes sociaux les plus vulnérables, y compris les populations autochtones ;

b) de consolider et de développer les programmes et projets du BIE, à savoir :

i) le renforcement des capacités d'élaboration des programmes scolaires et la formation de spécialistes dans les États membres ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, un accent particulier étant mis sur les situations de conflit ou de post-conflit, sur l'élimination de la pauvreté en Afrique, sur l'approche fondée sur les compétences dans les programmes scolaires, sur l'intégration de l'éducation répondant aux divers besoins des groupes vulnérables et marginalisés ainsi que des populations autochtones par l'élaboration de programmes d'étude et de matériels et l'enseignement dans la langue maternelle, ainsi que sur le développement durable, tout en encourageant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire Nord-Sud-Sud ;

ii) la réalisation de recherches et d'études ainsi que la gestion d'un observatoire des orientations et des meilleures pratiques dans le domaine du développement de l'éducation ;

iii) la gestion, le partage et la diffusion (« gestion des connaissances ») des concepts les plus actuels dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes scolaires dans les différentes langues applicables, selon qu'il y a lieu, dans chaque pays, notamment dans les domaines de l'enseignement des sciences et de la technologie, de l'éducation artistique, de la philosophie, des droits de l'homme, de la démocratie, de l'éducation à la citoyenneté et à la paix, de l'éducation en matière de VIH & sida et de l'éducation au service du développement durable ;

iv) le renforcement des aspects curriculaires des activités du BIE, notamment en développant un profil scolaire UNESCO, en particulier pour promouvoir l'éducation au service du développement durable ;

v) la promotion et le renouvellement du dialogue international sur les politiques éducatives, du 25 au 28 novembre 2008 la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) de l'UNESCO sur le thème "Éducation intégratrice: la voie de l'avenir";

vi) la gestion d'un centre international d'échange d'information sur les programmes scolaires et le renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation relative au VIH & sida ;

c) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;

2. Autorise le Directeur général à appuyer le BIE en lui accordant, au titre du grand programme I, une allocation financière d'un montant de 4 591 000 dollars ; en tenant compte du fait que l'organisation de la CIE exigera un financement supplémentaire au titre de l'axe d'action 3 ;

3. Encourage en outre le Directeur général à continuer de renforcer les activités du BIE dans les domaines suivants : éducation à la paix, éducation scientifique, philosophie, éducation artistique et éducation au service du développement durable, et lui demande de présenter à la 35^e session de la Conférence générale une stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO dans les questions curriculaires, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cette fin, conformément avec la Stratégie globale pour les instituts et centres de l'UNESCO, ainsi que leurs organes directeurs telle qu'approuvée dans la résolution 33 C/90 ;

4. **Exprime** sa gratitude aux autorités suisses, aux États membres et aux autres organismes et institutions qui ont contribué intellectuellement ou financièrement aux activités du BIE durant les exercices biennaux précédents et les invite à continuer de le soutenir ;

5. **Invite les États membres**, les organisations internationales et autres institutions :

a) à tirer pleinement parti de la compétence que possède le BIE pour aider les États membres à accroître et renforcer leur capacité de gérer la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des réformes des programmes scolaires ;

b) à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à une mise en œuvre efficace des activités du BIE au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2008-2013 ;

6. **Prie** le Directeur général de faire rapport dans les documents statutaires sur la réalisation des résultats escomptés ci-après, en incluant des informations sur l'utilisation rentable des ressources humaines et financières, en particulier dans les domaines des voyages, des publications et des services contractuels, pour chacun des résultats escomptés, selon les principes de transparence, d'efficacité et de rationalisation :

- renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes scolaires ;
- identification des nouvelles orientations et des évolutions dans le domaine de l'éducation grâce à la collecte et au traitement d'informations, à la recherche et aux études ;
- actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de meilleures pratiques et les innovations ;
- intensification et élargissement du dialogue politique international sur les politiques éducatives ;
- suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence internationale de l'éducation de 2008.

Introduction générale (34 C/5, par. 01021)

L'amélioration de la qualité de l'Éducation pour tous (EPT) reste dans le monde entier une préoccupation majeure et des études montrent que la question de la réforme des programmes d'enseignement occupe une place centrale dans les politiques éducatives qui visent non seulement à favoriser l'accès à l'éducation mais aussi à garantir que tous les apprenants réussissent leurs études (de l'accès au succès). En tant qu'institut spécialisé dans le domaine des programmes scolaires, le BIE continuera à concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, le repérage des nouvelles tendances du développement de l'éducation, la diffusion d'informations à jour et de qualité, et la promotion du dialogue international sur les politiques éducatives dans ce domaine.

Les activités du BIE faisant partie intégrante de celles du Secteur de l'éducation, elles contribueront à la réalisation de la plupart des objectifs stratégiques à moyen terme du Secteur, ainsi que de ses priorités biennales. Ses programmes de renforcement des capacités et de formation du BIE viseront à atteindre les objectifs des axes d'action 1 et 4, tandis que ses programmes d'observation, de recherche et d'étude contribueront aux axes d'action 2 et 3. Son programme de gestion des connaissances tendra à contribuer, de manière transversale et sous l'angle de l'élaboration des programmes scolaires, aux axes d'action 1, 2, 3 et 4. Le BIE accueillera la Conférence internationale sur l'éducation qui sera l'une des manifestations majeures de l'UNESCO intéressant l'éducation au cours de l'exercice biennal, et représentera l'une des contributions essentielles à l'axe d'action 3.

Présentation des programmes du BIE

4. La présentation fonde la mission du BIE sur les trois types d'activités suivants :

- i) il contribue au renforcement des capacités et à la formation des spécialistes du curriculum, dans les États membres ainsi qu'au niveau régional et global (*Objectif : développer les capacités humaines et institutionnelles*);
- ii) il fait des recherches, des études et joue le rôle d'observatoire des tendances dans le domaine du développement de l'éducation (*Objectif : identifier les nouvelles tendances du développement de l'éducation*) ;
- iii) il gère, partage et diffuse des connaissances (« *knowledge management* ») dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre du curriculum (*Objectif : Diffuser l'information et promouvoir le dialogue politique*).

La présentation est jointe à la dernière page du rapport, comme diagramme, en anglais et en français.

PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008

LIGNES D'ACTION ET RESULTATS ESCOMPTEES

1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de contribuer au renforcement des capacités des spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula intégrateurs. Le BIE :

consolidera le réseau mondial de développement du curriculum pour faciliter la définition d'orientations conceptuelles et de cadres pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaires aux niveaux local, régional et interrégional ;

mettra au point des tests pilotes et encouragera l'utilisation efficace d'un ensemble de matériel et d'outils pour des applications et des changements novateurs dans le curriculum ;

fournira un appui et des conseils professionnels pour contribuer à de meilleurs processus de définition des curricula et de meilleurs produits curriculaires grâce à des approches participatives et orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes scolaires dans des pays choisis.

Indicateurs de performance :

- Activité de la communauté mondiale de spécialistes des programmes scolaires ;
- Nombre de personnes et d'institutions formées ;
- Création, adaptation, expérimentation et large diffusion de ressources éducatives et méthodologiques et de « boîtes à outils » pour la formation.

ACTIVITES EN 2008

1.1. COMMUNAUTE DE PRATIQUES DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT DU CURRICULUM

5. En 2007, la Communauté de pratiques (COP) pour les spécialistes du curriculum a connu une formidable expansion, à un rythme accéléré. C'était le résultat de la conjonction des facteurs suivants : sa participation au processus de préparation régionale de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), la mise en œuvre d'accords de coopération signés en 2006 et la multiplication des activités liées aux plans de travail de la COP dans différentes régions avec les nouveaux points focaux. Dans le cadre des

principaux objectifs qui sont de contribuer au renforcement des capacités des décideurs et des spécialistes du curriculum dans toutes les régions du monde, les activités de 2008 seront destinées à consolider les acquis et à continuer d'appliquer les activités régionales, interrégionales et intrarégionales. La COP s'élargira en se fondant sur les plans de travail existants avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation à Dakar, Bangkok et Santiago du Chili, et elle préparera de nouvelles initiatives sur les domaines prioritaires identifiés, en particulier : a) les cadres curriculaires fondés sur les compétences pour l'expansion des neuf années d'éducation de base en Afrique, et b) les curricula intégrateurs en Amérique centrale. L'accord de coopération avec la Coordination éducative et culturelle centraméricaine (CECC) sera appliqué. La COP entreprendra des activités liées à la CIE, aussi bien dans les conférences/séminaires régionaux préparatoires que dans la production et la diffusion des études pertinentes. Les ressources d'apprentissage, comme des glossaires et des banques de données sur les situations d'apprentissage, seront produites et une recherche comparée sera achevée, publiée et diffusée.

6. Voir fiche descriptive 1a et 1b.

1.2. INNOVATIONS CURRICULAIRES, LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET EDUCATION POUR LA PAIX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

7. Les activités viseront à exploiter et élargir les résultats obtenus pendant les deux phases précédentes, tout en établissant un nouveau lien entre la lutte contre la pauvreté, les innovations curriculaires et l'éducation pour la paix/les droits de l'homme. Les projets cibleront les équipes nationales d'experts en curricula, les décideurs, les formateurs des maîtres et les enseignants des neuf pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés (Angola, Burkina Faso, Burundi, Congo, Mali, Maurice, Mozambique, Niger et Rwanda), qui participent au projet depuis son lancement en 2004. Les priorités des activités sont le renforcement des capacités des équipes qui sont chargées de doter ces pays des outils nécessaires pour amener des changements éducatifs positifs, de façon à lutter contre la pauvreté et contribuer à l'éducation pour la paix. Ces outils comprendront notamment des échanges régionaux pour faciliter la mise en commun d'expériences pertinentes, l'acquisition de mécanismes et de techniques de dialogue politique, et l'intégration d'innovations curriculaires dans les programmes existants des pays participants. Les meilleures pratiques en milieu scolaire seront identifiées et diffusées. Les occasions de stimuler les discussions et les débats sur le thème et les sous-thèmes de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) seront saisies dans le contexte des événements et des activités planifiées, afin de contribuer aux préparatifs régionaux et à la formulation de feuilles de route régionales.

8. Dans le même cadre, le BIE sera prêt à lancer de nouvelles activités avec un groupe de six pays africains anglophones (Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) pour partager avec eux les résultats du projet mené avec les pays francophones et lusophones et élargir l'impact des activités du projet, sous réserve de la disponibilité de ressources suffisantes. Les relations de collaboration avec les Bureaux nationaux de l'UNESCO à Bamako, Brazzaville, Bujumbura, Dakar, Kigali, Maputo et Windhoek seront encore resserrées, pour garantir une totale synergie sur le terrain. La coordination avec le Siège et les instituts de l'UNESCO sera également intensifiée, en particulier en rapport avec la formation des enseignants, les liens entre l'éducation formelle et non formelle, l'enseignement technique et la formation professionnelle.

9. Voir fiche descriptive 2.

1.3 CENTRE DOCUMENTAIRE DE REFERENCE (« CLEARINGHOUSE ») ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DES CURRICULA ET DE L'EDUCATION VIH & SIDA

10. Lancé en 2002 dans le cadre du programme phare interinstitutions et de la réponse coordonnée de l'UNESCO pour la prévention du VIH & sida, les activités de ce programme demeureront fondées sur ses deux principaux éléments : a) une banque de ressources sur les curricula de prévention du VIH & sida (accessible sur le site Internet) ; et b) des activités de renforcement des capacités pour intégrer la prévention du VIH & sida dans les curricula de l'éducation de base. Le programme sera poursuivi et consolidé sur la base des résultats des années précédentes, en tenant néanmoins compte de l'allocation d'un budget réduit pour 2008. La décision prise en 2007 d'intégrer toutes les activités du centre

documentaire de référence de l'UNESCO en un unique mécanisme guidera également la mise en œuvre du premier élément.

11. Le centre documentaire de référence continuera de remplir ses fonctions habituelles de documentation et de partage de bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH & sida (10-15 nouvelles pratiques seront identifiées et analysées), en particulier aux niveaux primaire et secondaire, ainsi que pour la formation des enseignants. Le *Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula officiels* sera affiné et adapté en français, anglais, russe et arabe, afin qu'il puisse être promu et utilisé comme outil de formation dans d'autres sous-régions africaines et dans d'autres régions du monde (pays russophones, asiatiques et arabes).

12. Les liens et la collaboration déjà établis avec les partenaires traditionnels au sein du Siège, les instituts et les bureaux de l'UNESCO seront poursuivis et étendus, ainsi qu'avec les Bureaux de l'UNESCO à Amman, Bangkok, Dakar, Harare, Kingston, Maputo, Moscou, Windhoek et Yaoundé, parmi d'autres.

13. Voir fiche descriptive 3.

1.4. CONSEIL TECHNIQUE, SOUTIEN ET FORMATION AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNESCO

14. Dans le cadre de ses activités plus larges de renforcement des capacités, le BIE fournit des conseils techniques « sur mesure » aux États membres de l'UNESCO afin de répondre à leurs besoins et leurs demandes précises. Ce type d'intervention est principalement fondé sur un financement extrabudgétaire circonstanciel, qui rend ces programmes moins « prévisibles » que d'autres. Néanmoins, à l'heure actuelle, il semble réaliste d'espérer des ressources extrabudgétaires pour les activités prévues. Conformément aux interventions précédentes et à la solide expérience accumulée, le BIE prévoit de se centrer sur les sociétés de l'après guerre, touchées par un conflit ou en transition, et les États fragiles, ainsi que sur les pays connaissant des processus de changement curriculaire. Une dimension spécifique du développement curriculaire global sera aussi abordée : Apprendre à vivre ensemble, qui inclura l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, l'éducation pour la paix et la gestion constructive de la diversité.

15. Le BIE prévoit de se concentrer sur la définition, l'application pilote et la diffusion d'outils spécifiques de renforcement des capacités pour des curricula novateurs, tels qu'un *Manuel pour la définition du curriculum dans les sociétés en situation de post-conflit ; Guide et directives pour la révision du curriculum et des manuels scolaires dans une perspective d'égalité entre les sexes ; Directives pour l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans le curriculum et dans l'éducation et la formation des enseignants ; Études de cas sur l'égalité entre les sexes et le curriculum dans les sociétés en situation de post-conflit ; Outil de suivi et d'évaluation pour apprendre à vivre ensemble*. En ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, le BIE abordera la révision du curriculum et des manuels scolaires dans la perspective de l'égalité des sexes et l'intégration de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble dans les curricula et autres matériels. Toutes les interventions seront étroitement coordonnées avec les autorités nationales et les partenaires concernés, les représentants du système des Nations Unies et de la communauté internationale sur le terrain, selon que de besoin.

16. Voir fiche descriptive 4.

2. BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES DE L'ÉDUCATION

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–20013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail de ressources d'information spécialisée sur les curricula et les processus de définition des curricula.
Le BIE :

construira une base de connaissances solide, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses des tendances, sur les curricula et les processus de définition des curricula au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;

renforcera les services de centre documentaire de référence (« clearinghouse ») et d'information grâce à des bases de données actualisées, développées et enrichies ; un accès harmonieux à des collections très variées, en particulier celles qui se rapportent au curriculum, des services élargis d'alerte et des matériels numérisés.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Identification des nouvelles tendances et des développements dans le domaine de l'éducation grâce à la collecte et au traitement d'informations, à la recherche et aux études.

Indicateurs de performance :

- Études et analyses disponibles dans le contexte du Rapport mondial de suivi sur l'EPT ;
- Recherches et études publiées.

Actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de bonnes pratiques et les innovations.

Indicateurs de performance :

- Enrichissement et élargissement de la base de données du BIE (Données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH & sida, etc.).

ACTIVITES EN 2008

2.1. BANQUE DE RESSOURCES

17. Conformément à la fonction traditionnelle du BIE, la consolidation du système intégré d'information sur les politiques curriculaires se poursuivra, avec l'objectif plus large de soutenir l'action en faveur de l'EPT. À cet effet, des ressources, des matériels et des informations spécialisés sur les systèmes éducatifs, les curricula et les processus de définition curriculaire seront recueillis, organisés et mis à disposition. La base de connaissances du BIE (*Dossiers par pays, Rapports nationaux*, en particulier les séries de 2008, centrés sur l'éducation intégratrice) et une batterie de ressources spécialisées d'information sur les systèmes éducatifs et les curricula existants sera entretenue, actualisée et enrichie en permanence. La collection spécialisée de matériels, cadres et ressources curriculaires sera étoffée et mise à la disposition des usagers, pour soutenir les activités et les projets du BIE et pour répondre aux demandes extérieures. Trois mots clés résument la stratégie suivie : disponibilité, accessibilité et qualité des ressources documentaires proposées.

18. Voir fiche descriptive 5.

2.2. OBSERVATOIRE DES TENDANCES DE L'EDUCATION

19. Les activités réalisées dans le contexte de l'Observatoire des tendances sont strictement liées à la banque de ressources, qui fournit la vaste panoplie de matériels éducatifs utilisés pour l'analyse et la synthèse de l'information. La production d'études et d'analyses liées aux produits et aux processus du développement curriculaire soutiendra la stratégie de l'EPT afin d'améliorer une éducation de qualité, en particulier avec la série des documents de travail du BIE sur les questions curriculaires (*IBE Working Papers on Curriculum Issues*). La version sur Internet de la sixième édition des *Données mondiales de l'éducation* sera entretenue, mise à jour et élargie et la section consacrée à la Banque de ressources/Observatoire dans le nouveau site Internet du BIE sera complètement réorganisée et améliorée.

20. Comme ces dernières années, le BIE apportera sa contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT, qui sera consacré cette fois au thème « Gouvernance, gestion et financement ». Cette activité sera réalisée à la demande de l'équipe du Rapport de suivi, en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires.

21. Voir fiche descriptive 6.

3. GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et une gamme de ressources spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula.

Le BIE :

créera une plateforme en ligne pour faciliter le partage des connaissances et les activités en collaboration dans le domaine de la définition des curricula, dans le but de soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement d'améliorer le portail des connaissances de l'UNESCO ;

rationalisera les services et l'accès aux matériels et ressources par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible les doublons.

Le but stratégique est de faciliter le dialogue politique aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et de meilleurs produits curriculaires. Le BIE :

soutiendra un dialogue resserré comme moyen d'aborder les questions pertinentes sur les politiques de définition des curricula et de promouvoir des changements constructifs dans les préoccupations identifiées en matière de politiques curriculaires ;

veillera à ce que les sessions de la Conférence internationale de l'éducation représentent une tribune mondiale utile et qu'elles favorisent un véritable dialogue politique, un partage des informations, un élargissement des partenariats et un renouvellement de l'engagement international en faveur d'une éducation de qualité pour tous ;

contribuera à mettre en place des mécanismes adéquats pour la diffusion des conclusions de la Conférence de 2008 et la poursuite des activités complémentaires en matière de politiques et de problèmes de l'éducation intégratrice.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de bonnes pratiques et les innovations.

Indicateurs de performance :

- amélioration et mise à jour régulière du site Internet du BIE ;
- statistiques sur le nombre de visites du site.

Intensification et élargissement de la concertation internationale sur les politiques éducatives.

Indicateurs de performance :

- succès et qualité des travaux de la quarante-huitième session de la CIE ; nombre d'États membres présents et rang de la participation ;

- évaluation des résultats de la Conférence.

Suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence internationale de l'éducation 2008.

ACTIVITES EN 2008

3.1. GESTION DES CONNAISSANCES, DIFFUSION DE L'INFORMATION ET PUBLICATIONS

22. Dans le cadre des activités entreprises pour en faire un véritable outil de travail pour les programmes et projets du BIE, le site Internet sera entièrement remanié et amélioré, en utilisant le potentiel d'un système de gestion de contenu (SGC) et conformément aux directives actuelles de l'UNESCO. Cela permettra d'ajuster les directives de publication sur le site du BIE et d'améliorer l'assurance de qualité. En même temps, le site du BIE sera régulièrement entretenu et mis à jour, et il fournira un accès aisé à toute une gamme de ressources additionnelles, par exemple des informations précises sur la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) en novembre 2008.

23. Les publications habituelles du BIE continueront, comme les **Études d'éducation comparée** et la collection des **Pratiques éducatives**. En dépit d'une situation budgétaire très difficile, il a été décidé de poursuivre la production de « **Perspectives** », la revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO, puisqu'elle représente une importante publication spécialisée dans le domaine des politiques éducatives internationales. Quatre numéros de « **Perspectives** » paraîtront en 2008 sur les thèmes suivants : *Enseignement supérieur et cohésion sociale* (mars), *L'éducation intégratrice* (juin), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* (septembre), alors qu'une décision est en cours pour le numéro de décembre.

24. La Directrice du BIE dirigera la publication d'un nouveau livre intitulé *Quality tensions in education reforms*. Cet ouvrage étudie la notion de « qualité » telle qu'elle est comprise dans différents systèmes éducatifs et les tensions qui apparaissent avec les nouvelles notions « normalisées » de qualité par rapport aux mesures internationales et aux réformes de l'éducation dans les pays en développement. Les pays pressentis pour figurer dans ce livre sont les suivants : Afghanistan, Chili, Chine, Égypte, Géorgie, Kenya, République de Corée, Indonésie, Malaisie, Roumanie, Turquie, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

25. Une publication conjointe sera produite par le BIE et l'Observatoire des réformes en éducation, Université du Québec à Montréal. Elle abordera l'approche fondée sur les compétences au niveau théorique et présentera plusieurs études de cas sur le processus de changement curriculaire, principalement dans des pays africains. L'étude intitulée *Approches de l'exclusion et de la pauvreté dans les curricula des pays développés*, entreprise en collaboration avec la Haute École pédagogique de la Suisse centrale et la Haute École pédagogique - BEJUNE (Berne - Jura - Neuchâtel), sera publiée.

26. Dans une nouvelle série d'outils du BIE pour la définition de curricula de qualité, le *Handbook for Curriculum Developers: Primary and Secondary Education*, sera publié par D. Georgescu et P. Stabback. Le rapport *Societal development and curriculum change* paraîtra également, reflétant les résultats de la visite d'étude au BIE de décideurs et de spécialistes de l'éducation irakiens et jordaniens en septembre 2005. Une nouvelle édition révisée du livre *Learning to Live Together* de M. Sinclair sera produite.

27. Voir fiche descriptive 7.

3.2. DIALOGUE POLITIQUE ET 48^E SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION

28. En ce qui concerne le dialogue politique, l'année 2008 sera principalement consacrée au processus préparatoire et la tenue de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). À ce titre, certaines activités déjà commencées en 2007 se poursuivront, alors que de nouveaux événements seront organisés.

29. Conformément aux initiatives déjà prises, et ainsi que l'a recommandé le Conseil du BIE au cours de sa 55^e session, pendant la première partie de l'année, le Bureau continuera d'organiser des conférences et séminaires préparatoires régionaux avec la participation d'experts de ministères, d'universités, d'organisations internationales, de fondations, d'ONG et de la société civile, en vue de mobiliser des connaissances sur l'éducation intégratrice et de garantir un débat plus informé lors de la CIE elle-même. Dans le cadre de la COP, un atelier préparatoire régional sera organisé en Finlande en mars 2008, en coopération avec le Conseil national finlandais de l'éducation. Deux autres événements en sont à un stade avancé de planification, l'un au Cambodge et le second dans un pays arabe, afin d'élargir la couverture géographique du processus préparatoire, en profitant de conférences déjà organisées par les parties prenantes. De plus, une assistance technique sera apportée à la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord, intitulée « *L'éducation intégratrice : du dialogue politique à l'action en collaboration* », organisée par le Gouvernement letton du 24 au 26 février 2008 et à laquelle des collaborateurs du BIE participeront activement. Un plan de communication sera préparé avec plusieurs éléments, notamment la production d'un **film vidéo**, à la demande du Conseil du BIE, pour donner la parole aux « exclus » et pour illustrer concrètement les bonnes pratiques de plusieurs régions géographiques sur l'éducation intégratrice. Des expositions seront également montées.

30. Les directives ont été préparées pour les rapports nationaux que les États membres doivent présenter. La version électronique des rapports nationaux pourra être consultée sur le site Internet du BIE. Comme lors de sessions précédentes de la CIE, la médaille Comenius sera décernée pendant la Conférence et les mesures nécessaires pour la sélection des lauréats seront prises, conformément aux procédures établies.

31. Les activités visant à compléter et à publier le plan de formation au dialogue politique, le livre de référence, les modules et la « boîte à outils », initialement prévues pour 2007, seront réalisées en 2008. Elles incluront aussi un atelier de formation des formateurs, pour leur permettre d'utiliser les modules de formation au dialogue politique dans leur propre pays.

32. Plus de détails figurent dans la fiche descriptive 8.

4. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

4.1 LE CONSEIL DU BIE

33. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la Résolution adoptée par la 34^e session de la Conférence générale, telle que présentée en introduction de ce document.

34. Le Conseil tiendra une session ordinaire en janvier 2008 pour planifier les activités du BIE et en évaluer les résultats ; le Groupe administratif et le Groupe de travail pour la préparation de la 48^e session de la CIE se réuniront les deux jours précédant la 56^e session. Au cours de cette session, le Conseil élira son nouveau président, son bureau et ses organes subsidiaires. Il examinera le rapport d'activités pour 2007 et le projet de programme et de budget pour 2008 ; il prendra connaissance des progrès accomplis dans le processus préparatoire de la CIE et approfondira les questions liées à la Conférence. Il étudiera la question des mécanismes de financement novateur pour le BIE et examinera et approuvera le projet de Stratégie du BIE 2008-2013. La réunion du bureau du Conseil se déroulera, comme à l'accoutumée, pendant l'été.

35. Conformément à la tradition, le Conseil se réunira également au début et à la fin de la CIE, pour prendre les dispositions finales d'organisation et pour procéder à une évaluation initiale des résultats de la Conférence.

36. Ces activités sont présentées dans la fiche descriptive 9.

4.2. PARTENARIATS AVEC DIFFERENTES INSTITUTIONS

37. En 2008, le BIE poursuivra sa politique de renforcement des partenariats existants et il en développera de nouveaux, en vue de favoriser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Il recherchera donc de nouvelles alliances avec des gouvernements, des organismes de coopération bilatérale ou multilatérale, des organisations intergouvernementales, des institutions régionales, des universités et des ONG. Cela sera particulièrement intéressant dans le contexte des préparatifs et de l'organisation de la CIE. D'étroites relations de travail seront maintenues et renforcées avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les autres instituts et les bureaux extérieurs. Sur la base des partenariats existants, des accords de coopération spécifiques seront renouvelés ou établis pour la première fois avec des institutions académiques du pays hôte.

38. Selon le vœu du Conseil, le BIE cherchera à améliorer sa visibilité et renforcer son image lors de conférences, de forums, de rencontres politiques ou académiques, lors de la mise en œuvre de projets et d'activités.

4.3. GESTION INSTITUTIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES

39. Sur le plan des ressources humaines, l'année sera particulièrement stimulante et exigeante, en raison du surcroît de travail dû aux préparatifs et à la célébration de la CIE. La situation reste très préoccupante avec quatre postes actuellement gelés, faute de ressources budgétaires.

40. En dépit de ses ressources très limitées, le BIE continuera ses efforts en vue de la consolidation institutionnelle et d'une amélioration de la gestion, avec une série de mesures planifiées qui visent à donner des occasions de formation et de contacts au personnel :

- formation à « SISTER 2 » de quatre points focaux du BIE au sein de la section de l'administration et des programmes du BIE, qui sera organisée par l'Unité compétente de l'UNESCO au Siège ;
- un cours de formation sur mesure à la **gestion fondée sur les résultats**, qui sera organisé au Siège pour des professionnels et autres personnels de programme, en coordination avec le Bureau de la planification stratégique (BSP) de l'UNESCO ;
- une séance de formation personnalisée sur **l'intégration de la parité entre les sexes**, également organisée au Siège pour le personnel professionnel et d'appui aux programmes, à nouveau en coordination avec le Bureau de planification stratégique de l'UNESCO ;
- l'assistant administratif du BIE continuera de faire partie à temps partiel de l'équipe du projet de **l'IPSAS**, pour préparer l'introduction des nouvelles normes de comptabilité ;
- une formation en cours d'emploi sera dispensée aux **jeunes professionnels**, qu'ils soient assistants de recherche ou stagiaires.

4.4. RESSOURCES FINANCIERES

41. Compte tenu de la situation en matière de contribution du budget ordinaire de l'UNESCO pour les instituts, le défi le plus important pour le BIE a été et sera de **mobiliser des ressources extrabudgétaires** pour l'exercice biennal 2008–2009 et pour les années suivantes. C'est particulièrement urgent du fait que les accords de coopération signés avec les autorités suisses et suédoises sont arrivés à échéance fin 2007.

42. Dans ce contexte, en juin 2007, la Directrice du BIE a pris des mesures pour entamer des discussions avec les partenaires suisses et suédois et évaluer leur intérêt pour un renouvellement des accords. Des missions officielles se sont rendues à Berne et à Stockholm afin d'illustrer les réalisations du BIE dans le cadre de la Stratégie 2002-2007 et d'examiner les orientations clés de la nouvelle stratégie du BIE 2008-2013 et les futurs domaines de soutien financier. Les résultats des négociations ont été très positifs. La Suisse a confirmé son appui financier au BIE pour les trois prochaines années (2008-2010) et l'Agence suédoise de développement international (SIDA) a réaffirmé son intérêt en faveur d'un renouvellement de sa contribution financière, également pour une période de trois ans. Le nouvel accord de coopération sera signé après la 56^e session du Conseil du BIE.

43. L'**allocation financière de l'UNESCO** (budget ordinaire) affectée au BIE en 2008 — inchangée depuis 2002 — sera de **2 295 500 dollars US**. Cette allocation permet de couvrir uniquement les coûts des salaires des postes établis (dont quatre sont encore gelés), 50% des frais de fonctionnement du BIE et l'organisation des réunions du Conseil.

44. Les **ressources extrabudgétaires** attendues et reçues au 10 décembre 2007 pour les activités de programme et certaines charges de personnel s'élèvent à **environ 2 007 289 dollars US**. Elles comprennent les contributions volontaires des autorités suisses (un minimum de 500 000 francs suisses, soit environ 400 000 dollars US) et de la Suède (environ 500 000 dollars US) ; de l'ONUSIDA pour le projet d'éducation VIH & sida (290 000 dollars US) ; ainsi qu'une contribution de l'Espagne (Fonds-en-dépôt) de 398 000 euros (environ 537 289 dollars US). Pour la CIE, une somme de 100 000 francs suisses (soit environ 80 000 dollars US) a été faite par la Suisse, ainsi qu'une allocation 34 C5 de 350 000 dollars US du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

45. Le projet de budget du BIE pour l'année 2008 est présenté dans la partie II du présent document.

II. FICHES DESCRIPTIVES

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique au niveau mondiale
2. Nom du responsable et des suppléants	Renato Opertti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Dans le cadre du soutien apporté aux États membres de l'UNESCO dans la gestion de la réforme et du développement curriculaires, le BIE a mis en place en 2005 une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire à l'échelle mondiale, qui a pour but de renforcer la capacité dans ce domaine. Il nourrit un triple objectif pour 2008 : i) promouvoir le dialogue politique et le consensus régional et national concernant les stratégies éducatives et curriculaires, afin d'accélérer la concrétisation des objectifs de l'EPT, en se fondant principalement sur le Plan d'action global de l'UNESCO et les accords issus de la Conférence internationale de l'Education (CIE) 2008 ; ii) mettre au point des projets et des activités dans le cadre des mécanismes de coopération Sud-Sud et Nord-Sud, liés pour soutenir l'expansion, la qualité et la capacité d'inclusion de l'éducation de base et secondaire ; iii) soutenir les processus de changement et de développement curriculaires dans l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes par la mise en œuvre d'approches globales de renforcement des capacités.

4.2. But (objectif global)

Renforcer la Communauté de pratique en tant qu'instrument dynamique de dialogue politique favorisant la production collective et le partage d'une vision, de compétences, de connaissances, de pratiques et de résultats concernant les questions curriculaires liées aux objectifs de l'EPT.

4.3. Propos (objectif spécifique)

a) Communauté de pratique à l'échelle mondiale

A1) promouvoir la discussion politique et la collaboration sur les questions curriculaires (principalement au moyen de forums en ligne, d'ateliers et de séminaires et de publications en ligne et sur papier) parmi les éducateurs de haut niveau et les spécialistes du curriculum et de son développement des cinq régions de l'UNESCO, pour favoriser la mise en place d'un réservoir de réflexion interrégional concernant le curriculum.

A2) consolider les relations avec 12 points focaux dans toutes les régions de l'UNESCO (soit deux en Afrique, un dans les Etats arabes du Golfe, deux en Asie, quatre en Europe et en Amérique du Nord et trois en Amérique latine et dans les Caraïbes) qui seront chargés de mettre au point des plans de travail visant notamment à : i) renforcer les échanges interrégionaux sur la réforme curriculaire ; ii) poursuivre la mise en œuvre des activités préparatoires de la CIE 2008 (notamment les publications et les activités de diffusion et de sensibilisation) ; iii) mettre en place des communautés de pratique centrées sur l'Education pour le développement durable (ESD), l'éducation de base et l'Education pour l'inclusion ; iv) mettre en place des approches globales de renforcement des capacités aux niveaux régional et national concernant les processus de développement curriculaire de l'éducation de base et secondaire.

A3) fournir des ressources d'apprentissage (bases de données de situations d'apprentissage), animer des ateliers de formation, mener à bien des travaux de recherche comparée et publier des documents de travail pour soutenir les pays dans la conception et l'application d'une réforme curriculaire axée sur les compétences.

A4) mettre à disposition la version mondiale de l'enveloppe de ressources en matière de renforcement des capacités dans divers formats et langues, qui pourra être utilisée (en situation réelle ou en ligne) pour former les responsables du développement du curriculum, les superviseurs, les chefs des établissements éducatifs et les enseignants, en forgeant des partenariats avec les ministères, les universités et les organisations de la société civile.

A5) poursuivre le renforcement de la rubrique multilingue « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE, afin de faciliter l'accès à l'information et à la documentation sur les questions de curriculum actuelles ainsi qu'aux bonnes pratiques et aux expériences relatives aux processus de réforme curriculaire.

5. RESULTATS

Communauté de pratique à l'échelle mondiale – Résultats attendus

A1. Echange interrégional sur les questions et les dilemmes relevant du curriculum : échanges face à face et en ligne sur les processus de changement du curriculum dans l'éducation de base et secondaire, compte tenu des objectifs de l'EPT, entre les éducateurs et les spécialistes du curriculum et de son développement des cinq régions de l'UNESCO. Priorité absolue : renforcer l'expansion et la démocratisation de l'éducation de base en Afrique. **Indicateur de performance :** type d'activités mises en œuvre (en situation réelle et/ou en ligne) par région et par pays. **Critères d'évaluation :** type d'activités mises en œuvre – objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts.

A2. Points focaux dans toutes les régions de l'UNESCO : Douze points focaux couvrant toutes les régions de

l'UNESCO. **Indicateur de performance** : nombre de contrats forfaitaires, d'accords de coopération ou d'arrangements similaires avec les points focaux, classés par région et sous-région. **Critères d'évaluation** : type d'activités mises en œuvre : objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité, classées par pays), contenus et impacts.

A3. Réforme curriculaire (axée sur les compétences) : fournir un soutien technique pour renforcer les processus de changement vers un curriculum axé sur les compétences, essentiellement lié à l'éducation de base et secondaire.

Indicateur de performance : nombre d'activités mises en œuvre (ateliers de formation et travaux de recherche) et/ou mise à disposition de ressources d'apprentissage (glossaires, situations d'apprentissage et directives concernant les manuels scolaires) classées par région. **Critères d'évaluation** : type d'activités mises en œuvre : objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité, classées par pays), contenus et impacts.

A4. Version mondiale de l'enveloppe de ressources en matière de renforcement des capacités : enveloppe de ressources disponible pour la formation, en divers formats et en plusieurs langues. **Indicateur de performance** : enveloppe de ressources mise à disposition sur l'Internet et en version imprimée en deux langues au moins. Elaboration d'accords de coopération avec les ministères, les universités et/ou les organisations de la société civile, pour mener à bien des activités de formation. **Critères d'évaluation** : évaluation de la qualité de l'enveloppe de ressources en version électronique et en version papier, menée à bien par des spécialistes et des responsables du développement du curriculum de diverses régions.

A5. Rubrique « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE : mettre en œuvre des activités d'animation hebdomadaires, recourir au Forum d'information ouvert de l'UNESCO pour les activités de la Communauté de pratique et mettre l'information et la documentation à disposition dans toutes les langues de l'UNESCO. **Indicateur de performance** : Nombre des animations « Communauté de pratique* réalisées par semaine. Nombre et type d'activités réalisées sur le forum. Communications multilingues menées à bien sur une base régulière. **Critères d'évaluation** : Qualité de la rubrique « Communauté de pratique » évaluée par les spécialistes du curriculum de diverses régions.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- Poursuite des activités favorisant le processus de consolidation de la proposition de la Communauté de pratique dans le cadre du Plan d'action global pour l'EPT, car c'est l'une des principales stratégies de l'UNESCO s'agissant de débattre et de dégager un consensus autour des politiques de l'éducation et du curriculum pour accélérer la concrétisation des objectifs de l'EPT.
- Mise en œuvre des recommandations et des propositions du Groupe de travail du secteur de l'éducation présidé par l'ADG/ED et du Groupe de travail du Conseil du BIE sur la CIE.
- Discussion et réalisation des activités avec les bureaux de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les universités, les secteurs de la société civile, les organisations internationales, les points focaux de la Communauté de pratique de toutes les régions de l'UNESCO et les organisations donatrices, portant essentiellement sur la préparation de la 48^e session de la CIE.
- Poursuite du soutien aux régions et aux pays dans le cadre de l'application des processus de changement curriculaire (essentiellement axé sur les compétences), en étroite coordination avec les bureaux extérieurs de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les organes intergouvernementaux et les organisations donatrices.
- Création de partenariats avec les ministères de l'éducation, les universités, les organisations de la société civile et les organisations internationales, afin de mettre en œuvre les activités de formation fondées sur l'enveloppe mondiale de ressources en matière de curriculum.
- Poursuite du développement d'une Communauté de pratique multilingue, fondée sur un partage proactif de visions, d'information et de documentation, d'expériences et de pratiques.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO, notamment celles qui sont membres de la Communauté de pratique. Les partenaires seront le Secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et les bureaux multipays et nationaux de l'UNESCO, ainsi que des secteurs de la société civile, des organismes intergouvernementaux et les organisations donatrices. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et aux divers échelons du système d'éducation.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4. Participation structurelle (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux de la Communauté de pratique et ED/BAS et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique - Activités régionales
2. Nom du responsable et des suppléants	Renato Operti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Voir Fiche 1a)

4.2. But (objectif global)

Voir Fiche 1a)

4.3. Propos (objectif spécifique)

b) Communauté de pratique à l'échelle régionale

B1) Etablir et mettre en œuvre les plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique (BREDA, Dakar), en Asie (Bangkok) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (OREALC, Santiago du Chili) sur les questions relatives au curriculum et à l'éducation, liées aux activités menées dans le cadre du Plan d'action global pour l'EPT, à la préparation de la CIE 2008, et dans le cadre des objectifs de la stratégie du Secteur de l'éducation. Les domaines prioritaires sont l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes, l'Education pour l'inclusion et l'Education pour le développement durable (ESD).

B2) poursuivre la mise en œuvre de l'accord de coopération signé entre le BIE et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), visant à appuyer les processus de transformation curriculaire de l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes.

5. RESULTATS

B1) Plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO : mettre en œuvre les plans de travail concernant les questions éducatives et curriculaires dans trois régions de l'UNESCO.

Afrique - Le développement de cadres curriculaires intégrateurs et axés sur les compétences, répondant aux besoins des enfants et des jeunes pour une période de 9 ans d'éducation de base, en coopération avec la Division de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation de base (ED/BAS), le BREDA, les bureaux multipays et nationaux en Afrique, la Banque mondiale, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et la Banque africaine de développement (ADB). Il s'agira notamment de renforcer la capacité des concepteurs du curriculum de mettre au point et d'appliquer un cadre curriculaire pour l'éducation de base, et de renforcer la Communauté de pratique africaine en matière de développement curriculaire afin de poursuivre le dialogue politique, l'échange d'information, de documentation, d'expériences et de bonnes pratiques.

Asie - La création d'une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire, centrée sur l'Education pour le développement durable (ESD), en coopération avec le bureau de l'UNESCO à Bangkok et les instituts de formation des enseignants d'au moins douze pays asiatiques. Les principales activités consisteront à renforcer l'Education pour le développement durable dans les curricula de formation pédagogique ainsi qu'à partager et à diffuser les bonnes pratiques.

Amérique latine et Caraïbes - Dans le cadre du Projet d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PREALC II), dont sont convenus les ministres de l'éducation (mars 2007), et conjointement avec l'OREALC UNESCO, les bureaux multipays et nationaux, nous nous centrerons sur : i) l'établissement d'un ordre du jour régional de l'Education pour l'inclusion dans le cadre du suivi de l'Atelier international sur l'Education pour l'inclusion (Buenos Aires, 12-14 septembre 2007) ; ii) la poursuite de la mise en place d'un Observatoire ibéro-américain de l'équité dans l'éducation de base, centré notamment sur le développement d'indicateurs permettant de mesurer la pertinence du curriculum et iii) le soutien aux processus de changement curriculaire dans l'éducation secondaire (s'agissant notamment des sciences et de la technologie, y compris les TIC).

Indicateur de performance : Plans de travail régionaux et activités menées à bien par région.

Critères d'évaluation : Objectifs, champs d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts des plans de travail.

B2) Accord régional BIE-CECC : poursuivre l'application du projet triennal (2007-2009) visant à soutenir tous les pays d'Amérique centrale dans leurs efforts pour mener à bien des processus de changement curriculaire dans l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes.

Deux ateliers régionaux de formation sont prévus, portant respectivement sur : 1) la conception de matériels d'apprentissages et 2) le soutien à la formation initiale des enseignants. Par ailleurs, le BIE souhaite aider au moins deux pays dans leurs efforts pour mener à bien des processus de transformation curriculaire dans l'éducation de base et secondaire en leur fournissant des conseils et en organisant des ateliers nationaux. Enfin le BIE continuera de recourir à un forum d'information ouvert pour la formation à l'apprentissage en ligne et le partage de la communication et des documents parmi les spécialistes et les concepteurs du curriculum.

Indicateur de performance : Plans de travail et activités mises en œuvre dans le projet pour l'Amérique centrale.

Critères d'évaluation : Objectifs, champs d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts des activités mises en œuvre dans le cadre du plan de travail.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- conception et mise en œuvre des plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique, en Asie et en Amérique latine et aux Caraïbes, liés notamment au positionnement du curriculum dans le Plan d'action global pour l'EPT, au soutien dans le domaine du changement du curriculum, à la résolution des questions relatives à l'éducation de base, à l'Education pour l'inclusion, à l'Education pour le développement durable (ESD), et à la poursuite de la préparation de la session de 2008 de la CIE. Le BIE coordonnera avec les instituts de l'UNESCO les activités globales et régionales telles que : i) la mise au point d'approches axées sur les compétences dans le domaine de la réforme du curriculum avec le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC) ; ii) des activités de renforcement des capacités en matière de planification de l'éducation et du curriculum avec l'Institut international de planification de l'éducation, et concernant la mise en œuvre de l'Observatoire ibéro-américain de l'équité dans l'éducation de base avec l'IIEP-Buenos Aires ; iii) les relations entre l'éducation de base et l'apprentissage tout au long de la vie avec l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). L'ED/BAS de l'UNESCO sera un partenaire essentiel pour mener à bien toutes ces activités.

- poursuite de la conclusion d'accords de coopération régionaux sur le développement du curriculum avec divers partenaires, tels les accords conclus avec les pays Nordiques et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), pour renforcer le soutien institutionnel, technique et financier aux activités de la Communauté de pratique.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO, notamment celles qui sont membres de la Communauté de pratique. Les partenaires seront le Secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux multipays et nationaux de l'UNESCO, ainsi que des secteurs de la société civile, des organismes intergouvernementaux et les organisations donatrices. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et aux divers échelons du système d'éducation.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux régionaux et ED/BAS et bureaux régionaux.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

**BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES**

1. Libellé de l'élément	Innovations curriculaires, lutte contre la pauvreté et éducation à la paix en Afrique subsaharienne
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo, Nouveau Coordinateur de Programme et Elmehdi AG Muphtah
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Dans le cadre de la poursuite des objectifs du mouvement de l'éducation pour tous (EPT), plusieurs pays africains se sont adressés au BIE-UNESCO pour renforcer leurs capacités et/ou compter sur une assistance technique dans le domaine du dialogue politique et du développement curriculaire. Cette demande est liée à la volonté de ces pays d'avancer dans la réalisation de l'objectif 6 de l'EPT et des objectifs de développement pour le millénaire (ODM), à l'importance qu'ils accordent à la qualité de l'éducation pour progresser dans la scolarisation, lutter contre l'abandon scolaire, promouvoir la paix, et combattre la pauvreté.

4.2. But (objectif global)

Continuer à capitaliser et approfondir les résultats obtenus lors des deux premières phases du projet (2004-2005 et 2006-2007) en établissant les liens entre l'objectif de la lutte contre la pauvreté et l'éducation pour la paix et les droits humains et en mettant en évidence les bénéfices mutuels que la réalisation de ces deux objectifs peuvent constituer pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, tout en accompagnant les 9 pays participants dans leurs efforts de mise en œuvre des changements curriculaires dans leur pays.

4.3. Propos (objectif spécifique)

- Continuer à renforcer les capacités de 9 équipes nationales de développement du curriculum et élargir l'impact de la formation de l'équipe de base à un cercle plus large de bénéficiaires dans chaque pays pour créer la masse critique nécessaire et renforcer la dynamique de changement déjà présente.
- Favoriser et intensifier les échanges d'expertise entre les pays et avec d'autres régions du monde pour promouvoir et accélérer le transfert d'expériences et d'innovations prometteuses entre pays.
- Poursuivre les travaux axés sur la lutte contre la pauvreté en y intégrant les dimensions de la promotion de la paix, et enrichir le travail sur les bonnes pratiques.
- Développer les critères de pertinence des curricula de l'éducation de base pour la lutte contre la pauvreté et l'éducation à la paix, permettant des changements concrets et pertinents du curriculum.
- Contribuer à l'organisation d'un des sous-thèmes de la CIE (le I ou le IV). Le groupe de 9 pays a souhaité que la lutte contre la pauvreté soit clairement incluse et discutée à la CIE.
- Préparer des contributions pour la Biennale de l'ADEA et pour la 48ème CIE ou d'autres forums régionaux ou internationaux.
- Continuer et approfondir le travail entamé avec le groupe de 6 pays anglophones. (en fonction des moyens disponibles)

5. RESULTATS

5.1. Titre du résultat

Approfondissement et enrichissement de l'analyse des innovations curriculaires pour lutter contre la pauvreté, promotion de l'éducation à la paix, du « vivre ensemble en paix », et amélioration des curricula de l'éducation de base.

5.2. Attendus (description)

- 9 équipes nationales de développement du curriculum renforcées et élargies.
- Réseau favorisant les échanges réguliers entre collègues des différents pays établi et utilisé pour le transfert d'expertise et d'expériences. Liaison effective de ce réseau avec le réseau global et les réseaux régionaux animés par le BIE.
- Les dimensions de la promotion de la paix en lien avec la lutte contre la pauvreté sont discutées, approfondies et clairement établies.
- Travail sur les innovations est enrichi avec le groupe de 9 pays. Les innovations prometteuses sont intégrées dans les curricula officiels et ces derniers améliorés selon les critères de pertinence pour la lutte contre la pauvreté, la promotion de la paix et le développement durable.
- Contributions apportées pour la Biennale de l'ADEA et pour la 48ème CIE ou d'autres forums régionaux ou internationaux.
- Travail avec le groupe de 6 pays africains anglophones poursuivi et approfondi (en fonction des moyens disponibles)

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre de pays participants et nombre de spécialistes du curriculum formés
- Acquis des techniciens en termes de connaissances et de compétences
- Nombre d'innovations analysées en profondeur et documentées
- Nombre de stratégies développées et appliquées
- Nombre et qualité des changements curriculaires intervenus
- Qualité et fréquence des échanges entre pays augmentées

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Capacités des équipes nationales renforcées (minimum de 6 pays inclus et 100 techniciens formés)
- Acquis des techniciens évalués positivement et transférés aux collègues dans les pays participants
- Instruments et acquis du projet utilisés par les pays dans les processus de changement curriculaire
- Résultats discutés dans le réseau global de développement du curriculum animé par le BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le BIE travaille avec les neuf équipes des pays déjà mobilisées et cherche à favoriser les échanges, une capitalisation continue des acquis du projet et la constitution d'une expertise au niveau régional, grâce notamment à la tenue de 2 séminaires d'échange internationaux pour l'inter-formation, l'échange d'expertise et d'expérience, la diffusion et le transfert des connaissances, leçons apprises et des savoir-faire acquis. Des séminaires de partage nationaux réguliers permettent de diffuser et renforcer les acquis des séminaires internationaux dans les pays.

Entre les deux séminaires internationaux, le BIE effectuera 2 à 6 visites d'assistance technique ou d'accompagnement du BIE et/ou ateliers de formation nationaux pour la mise en œuvre des changements du curriculum et 2 à 3 visites d'étude d'innovations pertinentes à la lutte contre la pauvreté et la promotion de la paix.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires

- Dans les pays participants: Ministères de l'Education, Commissions Nationales auprès de l'UNESCO, instituts de recherche en éducation, universités et experts indépendants.
- Soutien financier: Coopération au développement (DDC)-Suisse, SIDA-Coopération suédoise; programme UNESCO de soutien à l'EPT ; Gouvernement Espagnol ; Fondation Gulbenkian (Portugal)
- Expertise additionnelle : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève (FAPSE), groupe d'experts Africains et internationaux
- Exécution: bureaux UNESCO Bamako, Brazzaville, BRED, Bujumbura, Kigali, Maputo, Windhoek, siège et instituts de l'UNESCO. Bureaux PNUD Luanda et Port-Louis.

Bénéficiaires : Spécialistes du curriculum, enfants, formateurs d'enseignants et enseignants des pays concernés par ce projet.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources et observatoire des tendances: analyse de curricula nationaux sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et identification de bonnes pratiques dans ce domaine.
- Renforcement des capacités: sélection et formation des spécialistes du curriculum; recherche-action pour l'analyse des critères de pertinence du curriculum; identification et analyse des innovations prometteuses; contribution au réseau global des spécialistes du curriculum.
- Dialogue politique: utilisation des outils développés pour la mise en œuvre et diffusion réussie des innovations curriculaires
- Programme transversal éducation VIH et sida : intégration des compétences pour la vie dans le curriculum.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Centre documentaire de référence et renforcement des capacités pour le curriculum et l'éducation au VIH et sida
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo et nouveau spécialiste adjoint de programme
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008
<p>4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT</p> <p>4.1. Contexte Consolidation du programme transversal Curriculum et VIH & sida, dans le cadre de la réponse de l'UNESCO pour la lutte contre le VIH et sida et son programme EDUSIDA, avec 2 éléments principaux :</p> <p>a) banque de ressources du matériel curriculaire et des bonnes pratiques pour l'éducation VIH & sida b) renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula de l'éducation de base.</p> <p>Le Siège à Paris a demandé aux diverses banques de données sur l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO de se rassembler et de s'intégrer dans une seule banque de données. Le but est de faciliter l'accès à l'information et de rendre notre travail plus efficace. Le BIE garde son autonomie tout en étant une partie essentielle du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO.</p> <p>Le budget alloué au programme pour 2008-2009 a été fortement diminué (voir annexe). Raison pour laquelle les activités sont moins nombreuses que lors du précédent biennium.</p> <p>4.2. But (objectif global) Intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels et développer des outils pour améliorer le matériel didactique et la mise en œuvre de l'éducation VIH et sida dans les écoles.</p> <p>4.3. Propos (objectifs spécifiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenter et partager proactivement les bonnes pratiques en matière de curriculum et éducation VIH et sida, à travers une banque de données, un site internet, des CD-Roms interactifs et d'autres moyens et documents selon les besoins dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO. • Continuer de renforcer les capacités des spécialistes du curriculum et faire le lien avec la formation des enseignants pour mieux intégrer et généraliser l'éducation au VIH et sida dans les écoles. • Instaurer ou renforcer le dialogue politique auprès des ministères de l'éducation et autres acteurs du système éducatif pour réaliser les conditions d'une mise en œuvre efficace de l'éducation VIH et sida. • Continuer de développer et d'adapter le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et promouvoir son utilisation pour la formation et le renforcement des capacités. • Elargir l'ensemble du programme de façon ciblée aux pays de langue russe, arabe, portugaise, espagnole et aux autres pays d'Afrique. 	
<p>5. RESULTATS</p> <p>5.1. Titre du résultat Amélioration des réponses curriculaires et renforcement des capacités pour l'éducation VIH et sida.</p> <p>5.2. Attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le centre d'échange d'information se renforce en tant que référence pour la documentation et les échanges sur les bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH et sida aux niveaux primaire et secondaire et pour la formation des enseignants pour des langues et des régions qui ne sont pas encore couvertes, dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO. • Les bonnes pratiques en matière de curriculum VIH et sida sont identifiées, analysées et activement partagées et le réseau d'échange interactif des bonnes pratiques est consolidé et étendu. • Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est renforcé, adapté et mis à jour en français, anglais, russe et arabe. • Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est utilisé sur le terrain dans d'autres sous régions d'Afrique et dans d'autres régions du monde (pays russophones, Asie, pays arabes). • Les capacités des spécialistes du curriculum et des responsables de la formation des enseignants sont renforcées et consolidées. 	

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre annuel de visites du site internet, de CD-ROM distribués et de requêtes (information ou conseil) ;
- Nombre de documents curriculaires, bonnes pratiques et ressources-clé documentées et diffusées dans les régions et pays les plus affectés ;
- Nombre d'experts et de spécialistes du curriculum et de la formation des enseignants mobilisés et formés ;
- Nombre de modules/outils de formation élaborés ou adaptés, nombre de séminaires de renforcement des capacités des spécialistes du curriculum réalisés et nombre de spécialistes formés ;
- Nombre de pays et d'institutions utilisant le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et ayant modifié et amélioré leur curriculum ;
- Nombre de Ministères de l'Education sensibilisés et engagés à intégrer officiellement l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux, aux niveaux primaire et secondaire.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Fréquentation du site et requêtes (information, matériel et conseil) en augmentation constante en 2007 ;
- Continuité dans la mise à jour annuelle, renforcement et large diffusion du CD-ROM et d'autres documents utiles au développement de matériel curriculaire pour l'éducation VIH et sida ;
- Consolidation, diffusion et utilisation croissante du « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » ; Manuel intégré dans les outils de EDUSIDA ;
- 10 à 15 bonnes pratiques documentées par trimestre, aux niveaux primaire et secondaire et de la formation des enseignants ;
- Développement et mise à jour de la base de données du réseau d'experts ;
- Régularité de la fréquence des séminaires de formation et liens renforcés avec le programme EDUSIDA ;
- Augmentation régulière des Ministères de l'Education dans les pays et régions les plus touchés ayant renforcé et intégré dans leur curricula nationaux l'éducation VIH et sida, au primaire et au secondaire.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Dans le cadre d'une approche intégrée au programme de l'UNESCO EDUSIDA, le centre d'échange d'information (dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO), la diffusion d'un nombre croissant de bonnes pratiques, la consolidation, adaptation, diffusion et utilisation du « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula » et les séminaires de formation, permettront l'amélioration de la réponse des systèmes éducatifs au VIH et sida, en particulier avec l'intégration effective de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et le développement de matériel et méthodes d'enseignement adaptés.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires :

IATT et Co-sponsors ONUSIDA, partenaires de EDUSIDA, siège de l'UNESCO, IPE, bureaux UNESCO hors siège (en particulier : Dakar-BREDA, Yaoundé, Moscou, Nairobi, Harare, Maputo, Windhoek, Kingston, Bangkok, Amman, etc.), Ministères de l'Education dans de nombreux pays, autres organisations (Internationale de l'Education, Partnership for Child Development (UK), etc.).

Bénéficiaires :

Dans les pays les plus affectés : spécialistes du curriculum, formateurs d'enseignants, enseignants, écoliers, communautés scolaires.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources/observatoire : banque de données des matériaux curriculaires VIH et sida ;
- Renforcement des capacités : diffusion des bonnes pratiques en matière d'éducation VIH et sida, « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et séminaires de formation des spécialistes du curriculum et modules de formation du Manuel Curriculum VIH et sida ;
- Dialogue politique : plaidoyer auprès de, et information des Ministères de l'Education pour une meilleure intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et autres matériels didactiques.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Conseil technique, soutien et formation aux Etats membres de l'UNESCO
2. Nom du responsable	Dakmara Georgescu
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Le BIE fournit une assistance technique aux Etats membres de l'UNESCO en fonction de leurs besoins et de leurs demandes, principalement sur la base du financement extrabudgétaire. L'expertise du BIE embrasse de larges domaines de développement du curriculum (planification, conception, mise en œuvre, contrôle et évaluation et révision). Le BIE a la capacité de répondre à un large éventail de demandes, mais au cours des dernières années, il a étendu ses interventions dans des pays affectés par un conflit ou sortant d'un conflit, dans des sociétés en transition, et dans des Etats fragilisés ainsi que dans d'autres pays en développement engagés dans des processus de changement du curriculum déterminés par les besoins émergents, les opportunités et les défis à relever. Outre la reconstruction globale du curriculum et son développement en général, le BIE cible de plus en plus des aspects spécifiques tels que l'Education pour apprendre à vivre ensemble (LTLT), y compris l'éducation pour les droits de l'homme et la citoyenneté, l'Education pour la paix et la gestion constructive de la diversité.

Compte tenu des perspectives actuelles pour 2008, il est probable que le Programme portera notamment sur :

- la mise au point, les tests pilotes, la finalisation et la diffusion des outils du BIE spécifiquement conçus pour renforcer les capacités en matière de développement novateur du curriculum (voir *Handbook for curriculum development in post-conflict societies; Workbook and guidelines for curriculum and textbook revision from a gender perspective; Guidelines to integrated HRE in the curriculum and TET; Case studies on gender and curriculum in post-conflict societies; Monitoring and Evaluation Tool for Learning to Live Together*) ;
- le renforcement des capacités en matière de révision du curriculum et des manuels scolaires compte tenu des questions d'égalité entre hommes et femmes, et en matière d'intégration de l'Education pour apprendre à vivre ensemble (y compris l'Education pour les droits de l'homme) dans les curricula et dans les matériels et les stratégies pour la formation des enseignants (TET).
- la concrétisation des activités d'assistance technique en fonction des besoins des pays, en Afghanistan et dans d'autres sociétés affligées par le conflit et Etats fragilisés.

4.2. But (objectif global)

- Améliorer la capacité des gouvernements, des institutions de formation des enseignants et de conception du curriculum (décideurs, spécialistes du curriculum et formateurs des enseignants) de veiller à la qualité de l'éducation pour tous en se fondant sur des curricula, des manuels scolaires et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage de qualité et favorisant l'intégration.

4.3. Propos (objectif spécifique)- 2007

- Aider les pays qui procèdent à l'analyse et à l'évaluation, à la conception et à la mise en œuvre de leurs curricula (compte tenu des questions d'égalité entre hommes et femmes et de la nécessité d'intégrer l'Education pour apprendre à vivre ensemble) ;
- Renforcer les capacités en vue d'améliorer le curriculum en prenant en compte les besoins des apprenants et en intégrant des domaines émergents (tels que l'Education pour les droits de l'homme ; la dimension de l'égalité entre les sexes, l'Education pour la paix, et le développement durable),
- Coopérer avec l'UNESCO et d'autres institutions des Nations Unies pour promouvoir une éducation de qualité pour tous par le biais du curriculum ;
- Diffuser largement les expériences du BIE et les leçons apprises lors de l'utilisation de ses *Outils* spécifiques de renforcement des capacités en vue d'un développement novateur du curriculum.

5. RESULTATS

5.1 Titre des résultats

5.1.1 Mise au point d'*Outils* spécifiques de renforcement des capacités du BIE en vue du développement d'un curriculum novateur (testés sur le terrain et finalisés) ;

5.1.2 *Travaux de recherche* fondés sur des méthodologies de recherche-action (voir *Gender dimensions in the curricula of conflict-affected societies*);

5.2.3 Amélioration de la capacité professionnelle des décideurs et des concepteurs du curriculum en vue de mener à bien la mise au point de curricula de qualité et favorisant l'intégration (y compris des compétences démontrées en matière de partenariat avec les universités pertinentes).

5.2 Résultats attendus (description)

5.2.1 Finalisation de plusieurs *Outils* : *Tools: Handbook for curriculum development in post-conflict societies; Workbook and guidelines for curriculum revision from a gender perspective; Guidelines to integrated HRE in the curriculum and TET; Monitoring and Evaluation Tool for Learning to Live Together;*

5.2.2 Projets d'études de cas tels que Case studies on gender and curriculum in post-conflict societies couvrant diverses régions géographiques ;

5.2.3 Compétences certifiées des décideurs, des spécialistes du curriculum et des formateurs d'enseignants concernant la mise au point et l'application de curricula novateurs.

5.3 Indicateurs de performance

5.3.1 Finalisation de matériels en anglais et préparation pour publication ; moyens de diffusion, modalités et qualité de la participation des parties prenantes,

5.3.2. Cinq projets d'études de cas sur les questions d'égalité entre hommes et femmes et le curriculum dans les sociétés affectées par un conflit, couvrant diverses régions du monde ;

5.3.3 Recours à des enveloppes/modules de formation et participation d'un certain nombre de spécialistes confirmés à la conception et la mise en œuvre du curriculum.

5.4 Critères d'évaluation

- La qualité des enveloppes de formation et des autres matériels (curriculaires) par rapport aux normes internationales, et leur utilisation sur le plan international
- Le niveau de satisfaction des stagiaires ;
- Le niveau de satisfaction des donateurs du BIE et de ses partenaires ;
- La durabilité des stratégies et des solutions proposées ;
- L'impact à long terme de l'assistance technique du BIE sur les processus de changement et d'amélioration du curriculum appliqués localement.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Missions d'évaluation
- Ateliers de renforcement des capacités et de révision du curriculum et des manuels scolaires
- Participation à des réunions d'experts
- Mise au point en coopération d'*Outils* de renforcement des capacités spécifiques au BIE pour le développement d'un curriculum novateur (y compris leur conception, les tests sur le terrain, leur révision et leur finalisation)
- Projets de recherche-action (portant sur l'égalité entre hommes et femmes et les curricula dans les sociétés affectées par un conflit)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Ministères de l'éducation et parties prenantes locales en matière d'éducation.
- International: spécialiste du curriculum; personnel du ministère et des ONG; autres parties prenantes, chercheurs; personnel de l'UNESCO et d'autres institutions internationales
- Le grand public, y compris les enseignants, les élèves et les personnes chargées de développer le curriculum.

6.3. Ressources en personnel

- Coordinateur de projet
- Soutien administratif
- Consultants internationaux

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Renforcement des capacités et Observatoire des tendances du BIE (égalité entre hommes et femmes et curricula; Education pour les droits de l'homme dans les systèmes d'éducation nationaux);

- Publications du BIE (plusieurs matériels devant être publiés en tant qu'outils spécifiques et études de cas du BIE)
- Programme du BIE sur l'atténuation de la pauvreté et l'Education pour la paix (Apprendre à vivre ensemble dans les Etats fragilisés)

7. BUDGET (US\$) : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008

BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES

1. Libellé de l'élément	Banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires
2. Nom du responsable et des suppléants	Massimo Amadio, Ruth Creamer, Elizabeth Glauser, Christopher Strebel
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

La maintenance et le développement de la banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires - comprenant plusieurs bases de données, ainsi que le matériel curriculaire et les Rapports nationaux – constituent une activité permanente du BIE depuis le début des années 2000. Depuis la fin de 2006, la base de données *Dossiers par pays*, est aussi pleinement intégrée dans le portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en collectant, systématisant et en fournissant l'accès à des matériels et des informations sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement du curriculum.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est d'enrichir et d'alimenter la base des connaissances et diverses ressources d'informations spécialisées qui seront exploitées à des fins multiples (y compris la formation et la prise de décision), notamment dans le domaine du développement curriculaire, et de faciliter le partage d'informations et le dialogue sur des questions touchant spécifiquement à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTATS**5.1 Titre des résultats**

Entretien, mise à jour et enrichissement d'une base de connaissances et de diverses ressources d'informations spécialisées sur les systèmes d'éducation et les curricula existants.

5.2 Résultats attendus (description)

- La base de données *Dossiers par pays* sera entretenue, mise à jour et enrichie.
- Le matériel curriculaire sera développé ; les liens avec le matériels curriculaire sur l'Internet seront mis à jour et enrichis.
- Des services d'alertes et des recueils de ressources en ligne (rapports, publications, sites Web et actualités) liés au développement curriculaire, aux systèmes d'éducation et aux tendances éducatives seront régulièrement mis à la disposition des membres de la Communauté de pratique et d'autres spécialistes de l'éducation.
- Les Rapports nationaux seront progressivement organisés sous forme de bibliothèque numérique. des archives liées aux curricula et des matériels y relatifs seront ajoutés au catalogue en ligne IBEDOC.
- L'introduction dans le catalogue de l'archive historique du BIE en préparation se poursuit, en vue

d'un futur accès en ligne.

- Les services de documentation seront améliorés, tant pour le personnel du BIE que pour les utilisateurs externes – grâce au perfectionnement du catalogue en ligne.

5.3. Indicateurs de performance

Disponibilité, accessibilité et qualité de la documentation, du matériel, des ressources et des services.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site Web (nombre d'entrées, visiteurs, visiteurs uniques, et megabytes transférés) ; retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Identifier, collecter, systématiser, actualiser et diffuser à grande échelle des informations et des données pertinentes.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les Ministres de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, et les institutions universitaires dans le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008

BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES

1. Libellé de l'élément	Observatoire des tendances éducatives dans le domaine des processus et des produits du développement curriculaire
2. Nom du responsable	Massimo Amadio
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

L'Observatoire des tendances éducatives dans le secteur des processus et des produits du développement curriculaire, ainsi que la Banque de ressources, est un domaine d'action permanent du BIE. Depuis 1996, la préparation de plusieurs éditions de la base de données intitulée *Données mondiales sur l'éducation* a constitué une activité majeure. La sixième édition (2006/07) contient les profils de 161 systèmes d'éducation et un grand nombre d'informations sur les curricula et sur l'organisation du contenu curriculaire (y compris les données sur le temps d'enseignement).

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal de l'Observatoire, qui repose également sur la Banque de ressources, est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en contribuant à l'identification des tendances et des bonnes pratiques en matière de développement curriculaire, ainsi qu'à leur diffusion sur une grande échelle, pour favoriser l'élaboration de politiques et de pratiques relatives au développement curriculaire.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif principal est de contribuer à l'identification des principales tendances dans la conceptualisation et l'organisation du contenu curriculaire et des processus de développement curriculaire, ainsi que de faciliter le partage d'informations et le dialogue sur des thèmes et des préoccupations spécifiquement liées au curriculum.

5. RESULTATS**5.1. Titre des résultats**

L'entretien, la mise à jour et l'enrichissement d'une base de connaissances sur les contenus éducatifs, les processus et les produits du développement curriculaire, et les systèmes d'éducation.

5.2. Attendus (description)

- L'entretien, la mise à jour et l'enrichissement de l'affichage sur l'Internet de la sixième édition de la base de données *Données mondiales sur l'éducation*.
- La réorganisation complète et l'amélioration de la rubrique Banque de ressources /Observatoire du nouveau site web du BIE.
- La mise à disposition de plusieurs études et analyses des tendances portant sur le contenu

éducatif et les processus et les produits du développement curriculaire, principalement par le biais des *Documents de travail sur le curriculum* du BIE.

- Contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO pour 2008/2009 (thème: gouvernance, gestion et financement) de l'équipe du Rapport de suivi (en fonction de la disponibilité des ressources extra-budgétaires).

5.3. Indicateur de performance

Mise à disposition de la base de données actualisée ainsi que des études et des documents de travail sur les questions relatives aux processus et aux produits du développement curriculaire.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site web (consultations, téléchargements); retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Préparation/mise en route des documents de travail et des études ; diffusion d'informations; publications.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Collaboration avec l'équipe chargée du Rapport de suivi mondial de l'EPT. Coopération avec des chercheurs et des institutions universitaires. Bénéficiaires : décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet », en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

En association avec d'autres programmes selon le cas, en particulier avec le Programme de renforcement de capacité (Communauté de pratique/Réseau mondial du curriculum).

7. BUDGET: Voir tableau budgétaire en annexe.

BIE – PROGRAMME 2008**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Développement du site Web du BIE
2. Nom du responsable et des suppléants	Massimo Amadio Christopher Strebel, Ruth Creamer
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier – décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

Le site Web du BIE, créé en 1996 et restructuré en 1999, fait partie du Programme de la banque de ressources, sa maintenance et son développement étant assurés de manière permanente. Par l'intermédiaire de son site Web, qui a été complètement réorganisé en 2005, le BIE met à disposition des ressources spécialisées, des produits et des services destinés à la communauté de l'éducation dans le monde. Entre 1999 et 2006, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter. Le nouveau site a été lancé en septembre 2005, conformément aux nouvelles lignes directrices de l'UNESCO, et il a été conçu de manière à offrir un accès plus facile à l'information (divisées par sujet, par pays et par service). Par ailleurs, le nouveau site offre des pages d'accueil dans les six langues officielles de l'UNESCO et les informations de base sont disponibles dans quatre langues au moins (anglais, chinois, espagnol et français) afin d'étendre la couverture. En outre, des relations de travail plus étroites ont été créées avec le nouveau portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO (lancé en septembre 2006) et des nouvelles des activités du BIE sont fréquemment affichées sur le portail. Le site Web offrira une place prépondérante à la préparation et à la tenue de la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'Education.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en fournissant un accès – par l'intermédiaire du site Web du BIE – à des ressources spécialisées, des matériels et des informations sur les systèmes d'éducation, les curricula, et les processus de développement curriculaire.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est d'entretenir et de mettre à disposition, par l'intermédiaire du site Web du BIE, une base de connaissances et des ressources spécialisées à exploiter à des fins diverses (y compris la formation et la prise de décision) et de faciliter les échanges et le dialogue sur des questions spécifiques liées à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTATS**5.1. Titre des résultats**

Entretenir, mettre à jour et garantir un accès facile à une base de connaissances et une gamme de ressources en matière d'éducation sur le site Web du BIE.

5.2. Attendus (description)

- Un nouveau site Web du BIE sera créé, pour exploiter le potentiel d'un système de gestion de contenu (CMS), conforme aux lignes directrices actuelles de l'UNESCO. Les modules de flux de travail du nouveau CMS, qui est déjà utilisé au siège, permettra de perfectionner les règles d'affichage du BIE sur le Web et de mieux en assurer la qualité.

- Le site Web du BIE sera actualisé, afin de faciliter l'accès à une vaste gamme de ressources complémentaires, y compris des informations sur la CIE 2008, et de contribuer au développement du portail de l'UNESCO.
- Le potentiel de la Communauté de pratique/Réseau mondial du curriculum sera renforcé par l'intégration de modules et de fonctions additionnels à la plate-forme de collaboration en ligne déjà en place.

5.3. Indicateur de performance

Amélioration de l'accès au site Web du BIE et de sa qualité.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site Web (nombre de visiteurs et de téléchargements) ; retour d'informations des utilisateurs internes et externes ; nouveaux outils/services mis à la disposition des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Maintenance et développement du site Web du BIE, amélioration de la gestion du contenu afin de renforcer le partage des ressources et l'interaction.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les ministères de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, les institutions universitaires dans le monde et avec le portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

6.3 Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Préparation et tenue de la quarante huitième session de la Conférence internationale de l'Education (CIE)
2. Nom des responsables	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

En Octobre 2007, la 34^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le thème et les dates proposés pour la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'Education, à savoir : « **Education pour l'inclusion : la voie de l'avenir** » qui se tiendra à Genève entre le 25 et le 28 novembre 2008. La CIE est devenu l'un des principaux forums internationaux du dialogue politique éducatives entre les ministres de l'éducation et les autres parties prenantes tels que les chercheurs, les praticiens, les représentants des organisations intergouvernementales et de la société civile. La CIE représente une opportunité de promouvoir le dialogue entre les ministres de l'éducation, de mettre en lumière et de tenter de résoudre les questions complexes, tout en engageant le public à contribuer à l'établissement d'orientations concrètes. L'année sera consacrée à la préparation et à la tenue de la CIE. Outre les engagements préalables pris par le BIE, certains éléments des activités liées à la formation au dialogue politique seront menés à bien.

4.2. But (objectif global)

L'objectif des travaux préparatoires de la CIE est de mobiliser les connaissances partout dans le monde en matière d'éducation pour l'inclusion et d'assurer les succès de la mise en œuvre des décisions qui seront prises, en coordination avec les parties prenantes ;

L'objectif à long terme de la CIE est d'aider les gouvernements des Etats membres à répondre aux besoins éducatifs des « exclus » dans le vaste cadre de l'EPT et du Plan d'action global révisé.

4.3. Propos (objectif spécifique)

Orienter et clarifier le débat sur le concept de l'Education pour l'inclusion, ses implications et son impact, promouvoir et adopter un ordre du jour en matière de politiques par le biais d'un processus préparatoire et grâce au succès de cette session de la CIE.

5. RESULTATS**5.1 Titre des résultats**

Préparations achevées dans les délais; dialogue international en matière de politiques éducatives, centré sur l'Education pour l'inclusion, renforcé pendant la session de la CIE ;

5.2 Résultats attendus (description)

- Approfondissement du débat sur l'Education pour l'inclusion grâce à au moins trois événements préparatoires régionaux qui se dérouleront dans le cadre de la Communauté de pratique et à l'extérieur, pour étendre davantage les consultations globales ;
- Amélioration considérable de la coordination avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les bureaux extérieurs et les instituts/centres grâce à des contacts réguliers, et à deux réunions au moins du Groupe de travail du Secteur ED sur la CIE ;
- Production de documents de travail régionaux techniques et de documents relatifs à la CIE (ordre du jour, proposition concernant l'organisation de la session, document de référence, document de travail pour les discussions dans les ateliers) ;
- Création de nouvelles alliances et de partenariats avec les institutions des Nations Unies, les représentants des donateurs, les ONG et d'autres institutions pertinentes, dans le cadre de la préparation et de la session de la CIE ;
- Finalisation de toutes les procédures relatives à la convocation de la CIE ;
- Succès des travaux de la CIE ;

- En ce qui concerne la formation au dialogue politique, la boîte à outils sera complétée et un atelier aura lieu à l'intention des formateurs.

5.3 Indicateurs de performance

- Qualité et niveau de participation des Etats membres et des autres parties prenantes ;
- Qualité des documents de la CIE ;
- Qualité et succès des travaux de la 48ème session de la CIE ;
- Evaluation des résultats de la CIE, menée à bien par le Conseil du BIE, par le personnel du Bureau et par les délégations participantes.

5.4 Critères d'évaluation

- Retour d'information sur le niveau de succès obtenu par la CIE ;
- Large diffusion et mise à profit de ses résultats ;
- Augmentation de la visibilité du BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le processus préparatoire sera complété par la tenue du séminaire régional préparatoire prévu en Finlande, et probablement par deux séances supplémentaires sur la CIE dans le cadre d'évènements pertinents en matière d'éducation déjà prévus en Asie et dans un pays arabe. Une assistance technique sera fournie aux partenaires lettons en vue de la tenue de la Conférence régionale préparatoire pour la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord : « *Inclusive education: from policy dialogue to collaborative action* » prévue à Riga du 24 au 26 février 2008, et dont le BIE est un co-organisateur.

Les « feuilles de route » régionales issues du résultat des consultations régionales seront complétées et publiées. Elles serviront à la préparation des documents nécessaires à la CIE, notamment le document de référence et le document conçu pour favoriser la discussion au cours des quatre ateliers. Conformément aux procédures établies, tous les documents de la CIE seront préparés dans les délais impartis. Des activités en marge de la Conférence seront également menées à bien : s'agissant de la Médaille Comenius, les mesures préparatoires seront prises, le processus de sélection sera mis en œuvre conformément aux statuts, et le nom des lauréats sera annoncé pendant la CIE. La version électronique des rapports nationaux sera disponible sur le site web du BIE. L'initiative des « messages des ministres » sera reprise, et des expositions seront organisées. Des partenariats seront créés avec diverses parties prenantes.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Ministères de l'éducation ; Commissions nationales ; universités/institutions d'enseignement supérieur, ONG et institutions des Nations Unies.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau " Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet" en annexe:

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Collaboration interne avec d'autres activités du BIE.

7. BUDGET (US\$) : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL**

1. Libellé de l'élément	Conseil du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier à décembre 2008
4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT	
4.1. Contexte	
Le Conseil du BIE est un organe intergouvernemental de 28 Etats membres, élus par la Conférence générale de l'UNESCO.	
4.2. But (objectif global)	
Ses méthodes de travail sont établies par les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil (voir Textes fondamentaux).	
4.3. Propos (objectif spécifique)	
Fixé par le paragraphe 1 de la Résolution adoptée par la 34 ^e Conférence générale (voir Projet de programme et de budget 2008, pages 1-2). En résumé, la Conférence générale :	
<i>...demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009:</i>	
<ul style="list-style-type: none"> a) <i>de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I, l'accent étant mis en particulier sur les besoins de l'Afrique, l'égalité entre les sexes, les PMA, les PEID ainsi que les groupes sociaux les plus vulnérables, y compris les populations autochtones ;</i> b) <i>de consolider et de développer les programmes et projets du BIE,</i> c) <i>de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;</i> 	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats	
Accomplissement des fonctions statutaires et atteinte des objectifs fixés par la Conférence générale.	
5.2. Attendus (description)	
Points principaux de l'ordre du jour de la 56 ^e session :	
<ul style="list-style-type: none"> • Election du Président, du bureau du Conseil et de ses organes subsidiaires. • Activités du BIE durant l'année 2007 • Quarante huitième session de la Conférence internationale de l'Education 	

- Mécanismes de financement novateurs
- Programme d'activités du BIE en 2008
- Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013
- Proposition concernant l'utilisation des fonds provenant de la vente des timbres polonais.

Selon une tradition de longue date, le Conseil se réunira également au commencement et à la fin de la 48^{ème} session de la CIE en novembre 2008, pour décider des arrangements organisationnels définitifs et pour procéder à une évaluation initiale des résultats.

5.3. Indicateurs de performance

Degré d'accomplissement des fonctions statutaires ; interventions des délégations au Conseil et soutien apporté par ces délégations

5.4. Critères d'évaluation

Adhésion aux textes fondamentaux.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Organiser, tenir et assurer le suivi de la 56^e session, précédée de la réunion du Groupe administratif et de celle du Groupe de travail du Conseil pour la préparation de la 48^e session de la CIE;
- Organiser, tenir et assurer le suivi de la réunion du Bureau (été 2008) ;
- Préparer la cinquante septième session (avant et après la CIE en novembre 2008) ainsi que la cinquante huitième session (janvier 2009)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les 28 Etats membres du Conseil.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Bureau du Directeur général ; Bureau de l'ADG/ED.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

DONNEES BUDGETAIRES

Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire - en particulier pour ce qui concerne les sources de financement - sur la base des éléments connus au 30 novembre 2007.

ESTIMATION DE LA REPARTITION DU TEMPS DU PERSONNEL REGULIER DU BIE PAR PROGRAMME7PROJET (EN %) POUR 2008

N° fiche	DEV DES CAPACITES				Banque Ress et Obs		Gestion des connaissances		Dialogue Pol-48CIE		Conseil	Dev Inst	ADM	
	COP 1	Pauv 2	HIV/AIDS 3	AT 4	Banq R 5	Obs 6	Web 7	Publications	48 CIE 8	Dial Pol 8	9			
Directrice CA	100	4	3	3		3	3		5	50	3	3	10	10
Assistante Principale de la Directrice C C	100	5	4	1		5	5	5	5	50	4	5	10	1
Assistante principale (publications)	100	1	1	1		2	1	2	50	40	1	1		
Spécialiste de Programme RO	100	50							50					
Spécialiste de Programme ALD DG	100			50					50					
Spécialiste de Programme ALD	100		80	5					15	0				
Assistante Spécialiste de Programme LJ	100	50							50					
Assistant Spécialiste de Programme ALD Eag	100		80						20	0				
Assistante Spécialiste de Programme ALD SB	100			80					20					
Spécialiste du programme MA	100				20	20	10		50					
Webmaster CS	100	2	2	1	5	5	30		50	0	5			
Documentaliste RC	100	4		1	35	10	10		40					
Assistante documentaliste EG	100	4	0	1	35	10	10		40	0	0			
Spécialiste principal de programme CF	100		0						80	5	10		5	
Secrétaire CD	100		0						80	5	10		5	
Chef Unité administrative MB	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Assistant Administratif CH	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Secrétaire NM	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Technicien GVB	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Commis CL	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15

BIE-Projet de CADRE BUDGETAIRE 2008/RESSOURCES ET DEPENSES -

SITUATION AU 13.12.2007 (\$US)

Chapitre budgétaire/activité	Cadre Budget 2008	Budget ordinaire UNESCO	Autres ress. UNESCO	CONTRIBUTION VOLONTAIRE		Reliquat et réserves 2007	Autres revenus 2008
				SUISSE	SUEDE		
I	II	III				IV	
I Activités du programme							
I-1 Développement des capacités							
Réseau global sur le curriculum/communauté de pratiques	240'000			150'000	90'000	0	
Curriculum, éducation à la paix et pauvreté en Afrique	452'289	0	452'289			0	
Renf capacités curric. Pour VIH/SIDA	100'000		100'000				
Sous-total	792'289	0	552'289	150'000	90'000	0	0
I-2 Banque de ressources et observatoire des tendances							
Bque de ressources	50'000			0	50'000	0	
Observatoire des tendances	50'000			0	50'000	0	
Banque de ressources pour VIH/SIDA	100'000		100'000				
Sous-total	200'000	0	100'000	0	100'000	0	0
I-3 Gestion des connaissances							
Développement du site web du BIE	20'000			0	20'000	0	
Documentation	15'000			0	15'000	0	
Publications	90'000	0		0	90'000	0	
Sous-total	125'000	0	0	0	125'000	0	0
I-4 Dialogue politique et 48ème session de la CIE							
Préparation 48ème CIE	730'000		350'000	80'000	100'000	200'000	0
Dialogue politique	155'000	0	0	100'000	55'000	0	0
Sous-total	885'000	0	350'000	180'000	155'000	200'000	0
TOTAL I	2'002'289	0	1'002'289	330'000	470'000	200'000	0
II Organe dir/admin gén/développement institutionnel							
Conseil du BIE							
56e session du Conseil + Bureau	80'000	80'000				0	
Sous-total	80'000	80'000	0	0	0	0	0
Administration générale							
Frais généraux de fonctionnement/coûts indirects	297'000	144'500				52'500	100'000
Intérêts du bâtiment du BIE	105'000		105'000				
Sous-total	402'000	144'500	105'000	0	0	52'500	100'000
Développement institutionnel							
Coordination, suivi et dével. Programmes	190'000			0	30'000	160'000	0
Sous-total	190'000	0	0	0	30'000	160'000	0
TOTAL II	672'000	224'500	105'000	0	30'000	212'500	100'000
TOTAL ACTIVITES PROGR/COUTS INDIRECTS	2'674'289	224'500	1'107'289	330'000	500'000	412'500	100'000
III Financement des ressources humaines							
Postes établis	2'071'000	2'071'000	0		0		
Contrats autres financements	320'000		170'000	150'000	0	0	0
TOTAL III	2'391'000	2'071'000	170'000	150'000	0	0	0
TOTAL DEPENSES 2008	5'065'289	2'295'500	1'277'289	480'000	500'000	412'500	100'000
TOTAL REVENUS 2008	5'322'789	2'295'500	1'277'289	480'000	500'000	600'000	170'000
Reliquat prévisionnel 2008	257'500	0	0	0	0	187'500	70'000

ACTIVITES/PROGRAMMES DU BIE

